

## **Rapport annuel d'OMLET 2013-2014 – Faits et points saillants**

« **Loi sur la transparence** » = Exigences des réunions publiques énoncées dans la *Loi de 2001 sur les municipalités*

**Nombre de plaintes reçues – du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014** : 149 – soit une baisse par rapport aux 293 de l'an dernier, mais une hausse par rapport à l'année précédente, quand le total était de 128 (bien que la période couverte alors ait été plus longue, allant du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 août 2012)

**Nombre de plaintes qui relèvent du champ de compétence de l'Ombudsman** : 89

**Nombre de conseils municipaux et de conseils locaux qui ont fait l'objet de plaintes** : 40 conseils municipaux, 2 conseils locaux

**Nombre de réunions qui ont fait l'objet de plaintes** : 49

**Réunions qui se sont avérées illégales** : 11 (22 %, soit une hausse par rapport à l'an dernier – 19 sur 96, soit presque 20 %)

**Violations de procédure constatées** : 13

**Pratiques exemplaires recommandées** : 31

**Nombre de municipalités où l'Ombudsman était l'enquêteur sur les réunions à huis clos, du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014** : 196 (soit une hausse par rapport aux 191 des deux années précédentes)

**Municipalités qui sont passées d'un autre enquêteur à l'Ombudsman, du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014** : Northern Bruce Peninsula, Madawaska Valley, Owen Sound, Central Frontenac, Mulmur, Schreiber, Brockville, Saugeen Shores, Chatsworth.  
(REMARQUE : Depuis le 31 août 2014, Brighton, Sudbury et le Canton de Zorra et Tillsonburg sont aussi passés à l'Ombudsman; le Canton de Leeds et des Mille-Îles a quitté l'Ombudsman en décembre 2013, mais est revenu à lui ensuite.)

**Municipalités qui ont quitté l'Ombudsman pour un autre enquêteur, du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014** : Tiny et Hanover.

**Délai de règlement des plaintes** : 68 % de tous les dossiers ont été réglés en un mois ou moins

**Municipalités qui ont suscité le plus de plaintes** : Bonfield (13), London (9), Elliot Lake (8)

**Municipalités qui ont tenu le plus de réunions illégales :** Elliot Lake (3), Canton de Ryerson (2)

**Message de l’Ombudsman (pages 5 à 20) :**

- Le Projet de loi 8 marque un « tournant historique » en matière de responsabilisation des municipalités
- Depuis 2008, peu d'agents locaux ont été nommés pour surveiller la responsabilisation des municipalités
- Les élections municipales ont apporté un changement opportun
- La surveillance de l’Ombudsman n’est pas à redouter
- La loi sur la transparence reste une approche incohérente, « disparate » de la surveillance
- La *Loi sur les municipalités* devrait inclure des sanctions en cas d'infraction à la loi sur les réunions publiques
- Les règles sur les sociétés municipales sont trop confuses – la province devrait les clarifier

**Municipalités qui ont commencé de faire des enregistrements audio ou vidéo de leurs réunions à huis clos (comme recommandé par l’Ombudsman) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 :**

- Midland
- Welland
- Adelaide Metcalfe
- McMurrich-Monteith
- Canton de Brudenell, Lyndoch et Raglan
- Brighton

**Problèmes communs des enquêtes (pages 22 à 29) :**

- **Réunions à huis clos illégales avec des parties externes, pas d’avis communiqué, ou pas de raison donnée :** Elliot Lake, Adelaide Metcalfe, Killarney
- **Plaintes apparemment déposées pour des motifs ultérieurs**  
London (élection municipale), Bonfield (conflit de travail)
- **Règles confuses pour les conseils d’administration des sociétés municipales**  
Niagara Central Airport Commission, White Mountain Academy (Elliot Lake)
- **Avis inadéquat au public**  
Larder Lake, Bluewater, Adelaide Metcalfe, Carleton Place, Owen Sound et Brudenell, Lyndoch et Raglan

**Raison la plus mal utilisée, la plus mal comprise pour tenir des réunions à huis clos (page 25) :**

**Renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée –** Billings, Midland, Owen Sound, Canton de Russell